

CICHNORMANDIE 2018 / 2019

5^{ème} Édition

Championnat Inter Club Habitable de NORMANDIE 2018 / 2019

Des clubs de voile de la Ligue de Normandie se regroupent et organisent le 5^{ème} Championnat Inter Club Habitable de Normandie en flotte collective.

PROGRAMME PREVISIONNEL :

De septembre 2018 à mars 2019, plusieurs épreuves sur des plans d'eau différents sont au programme.

DATES	EPREUVES	GRAD E	LIEU	NOMBRE D'INSCRITS PRÉVISIONNEL
22/23 Septembre 2018	Acte 1	5A	Saint Valéry en Caux	10 Inscrits max.
06/07 Octobre 2018	Acte 2	5B	Fécamp	10 Inscrits max.
20/21 Octobre 2018	Acte 3	5B	Vernon	10 Inscrits max.
17/18 Novembre 2018	Acte 4	5B	Pont Audemer	12 Inscrits max.
08/09 Décembre 2018	Acte 5	5B	Poses	10 inscrits max.
19/20 Janvier 2019	Acte 6	5B	Anneville -Ambourville	10 Inscrits max.
02/03 Février 2019	Acte 7	5B	Bédanne	12 inscrits max.
02/03 Mars 2019	Acte 8	5B	Pont Audemer	12 Inscrits max.
30/31 Mars 2019	Finale du CICHNormandie	5A	Bédanne	N.C.

CLASSEMENT :

Le CICHNormandie 5^{ème} édition comporte 8 Actes et une Finale auxquelles peuvent participer les équipages inscrits et invités par les organisateurs de chaque épreuve. Le classement général sera établi en totalisant les 4 meilleurs résultats remportés lors des différents Actes et la Finale, soit 5 épreuves au total.

Les points attribués pour les 8 Actes sont définis suivant la formule linéaire ci-après (cf Nouveauté 2018/2019).

Un coefficient de 1 sera appliqué à tous les actes et de 2 pour la Finale du CICHNormandie.

L'équipage totalisant le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur du CICHNormandie.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour les équipages des clubs normands, les frais d'inscription pour chaque Acte (2 jours) est de 20€ par équipier. Ses frais comprennent la mise à disposition des bateaux et la participation aux diverses festivités.

Pour les équipiers « extérieurs * », le tarif est de 15€ par jour de régata.

Pour chaque équipage, le skipper devra souscrire au rachat de franchise de 46€ proposée par la FFVoile (même en cas de remplacement).

Chaque épreuve accueillera un nombre défini d'équipage. Les places seront attribuées en fonction de l'ordre d'inscription sur le site du CICHNormandie:

<http://capavoile.fr/CICH%20Septembre.htm>

* Non adhérent d'un club de voile de Haute Normandie.

ASSURANCES et RESPONSABILITÉS

Chaque skipper devra remettre un chèque de **caution de 500 €** et présenter son N° de rachat de franchise FFVoile pour valider son inscription à une épreuve. Dans le cas d'un abordage responsable, les réparations de son bateau seront à sa charge ou de son club (éventuellement par le remplacement du matériel cassé).

PALMARÈS

- ❖ Vainqueur du C.I.C.H. 2014/15 : RENE Jean-Paul du CV Saint Aubin / Elbeuf.
- ❖ Vainqueur du C.I.C.H. 2015/16 : HAMON Eric du CV Saint Aubin / Elbeuf.
- ❖ Vainqueur du C.I.C.H. 2016/17 : HAMON Eric du CV Saint Aubin / Elbeuf.
- ❖ Vainqueur du C.I.C.H. 2017/18 : HAMON Eric du CV Saint Aubin / Elbeuf.
- ❖ Vainqueur du C.I.C.H. 2018/19 : ?

NOUVEAUTÉ 2018/2019

L'EMVF accueillera cette saison la 2ème étape du CICHNormandie.

Une formule linéaire d'attribution des points sera appliquée sur toutes les épreuves hors coefficient.

Formule linéaire, soit :

100 points au 1er 1 point au dernier et une répartition linéaire aux places intermédiaires suivant la formule :

Points coureurs = (100 x Classés – 99 x Place - 1) (Classés - 1)

CONTACTS

CVSAE : Fred Moretti

Inscriptions :

YCV: Adrien Landel

• : fred@bedanne.com

• : www.capavoile.fr/Accueil%20CICH.htm

• : adrien.landel@yc-vernon.fr

www.cvsae.org

www.yc-vernon.fr

☎ : 06 17 03 81 64

☎ : 06 80 21 30 52